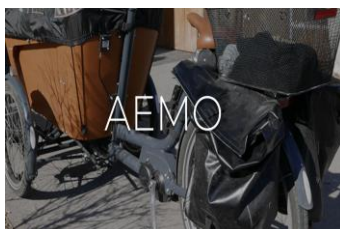


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

agapé

Association genevoise d'actions
préventives et éducatives



AEMO

L'action éducative en milieu ouvert est un dispositif de soutien aux familles.

AEMO petite enfance 0 – 2 ans.

AEMO de crise 12 – 18 ans



St-Vincent Enfants

Le foyer situé à Chevrens peut accueillir 16 enfants de 5 à 12 ans.



La Caravelle

L'offre de la Caravelle s'adresse à 9 adolescent(e)s de 14 à 18 ans.



St-Vincent Adolescents

Le foyer s'adresse à 9 adolescent(e)s âgés de 12 à 18 ans.



Foyer de Salvan

Le foyer dispose d'un internat, d'une école et d'une structure de jour pour 32 filles et garçons, âgés de 5 à 18 ans.

Contenu

Rapport des Coprésidents de l'AGAPÉ.....	page 3
Rapport du Trésorier.....	page 7
Rapport du Coordinateur.....	page 9
Rapport d'activité de l'AEMO	page 11
Rapport d'activité de l'APE.....	page 12
Rapport d'activité de l'AEMO de crise.....	page 14
Rapport d'activité de St-Vincent Enfants.....	page 15
Rapport d'activité de la Caravelle.....	page 17
Rapport d'activité de St-Vincent Adolescents.....	page 20
Rapport d'activité du foyer de Salvan.....	page 23

Site internet :

www.agape-ge.net



Rapport des Coprésidents de l'AGAPÉ

Par Mireille Gossauer et Damien Bonvallat



Mesdames, Messieurs, chers ami(e)s,

C'est avec un grand plaisir que, pour la 5ème fois, nous vous présentons notre rapport annuel sur la vie de l'Agapé, rapport censé résumer, en quelques mots arides, toutes les péripéties que traversent nos institutions, pour accueillir de nombreux enfants, adolescents et post-adolescents, et pour accompagner de nombreuses familles vivant dans des difficultés d'ordre éducatif principalement. C'est dire que ce rapport ne pourra pas refléter toute la vitalité qui jaillit comme un geyser de l'immense énergie consacrée à notre association par nos collaborateurs, nos directeurs, notre coordinateur, et notre comité ! Que tous en soient ici vivement remerciés.

Bureau :

Enrichi de deux nouveaux membres, Robert Pattaroni et Jean-Marie Carron, le bureau a tenu douze séances, dont deux avec les directions, et une à Salvan qui a été l'occasion de mieux connaître le fonctionnement de cette institution grâce aux explications des répondants pédagogiques et à la visite de l'école des Marécottes.

En dehors des problèmes courants liés aux finances et au personnel, d'autres sujets ont été traités dont, notamment :

Contrat de prestations :

Après bien des péripéties, le contrat de prestations a été signé, validé puis enfin voté en début d'année 2019 par le Grand Conseil. En effet, suite à un courrier envoyé aux départements concernés en décembre 2017 par l'Agoeer et Insos, les faîtières ont été reçues à deux reprises par des représentants du Conseil d'Etat et de leurs hauts fonctionnaires et un groupe de travail a été constitué afin d'étudier les propositions des organisations patronales. Les négociations ont amenés des ajustements.

Finances :

Dans un contexte difficile au niveau des finances, et dans le but de bien comprendre les différentes situations des foyers, le bureau a accueilli la directrice et les directeurs qui ont présenté leur institution

sous l'angle des postes alloués pour le personnel éducatif, administratif et de maison. Des pratiques différentes ont été relevées mais toutes ont mis en relief le besoin d'un soutien administratif. Toutefois, l'engagement d'une telle personne implique une dépense de 100'000 francs annuellement et par conséquent des économies doivent être réalisées afin d'assumer cette nouvelle charge.

Une rencontre a également eu lieu avec la coprésidente et J-M. Carron afin d'imaginer quelques pistes d'économies possibles. Elles seront rediscutées lors de la réflexion sur le budget.

Les comptes intermédiaires du 3ème trimestre ont été étudiés en collaboration avec les directions. Cette analyse a permis d'entendre leurs besoins. Il a été décidé de reconduire l'exercice chaque année afin de faire le point sur la situation et de redresser les comptes si nécessaire. D'autre part, il est apparu important de remettre en chantier notre processus budgétaire, afin d'analyser véritablement nos besoins, et d'adapter nos futurs budgets à ceux-ci. Le bureau a donc décidé de s'atteler à cette tâche, et vient d'entamer ce processus.

L'OEJ a informé l'Agapé que dès le 1er janvier 2019 il souhaitait encaisser lui-même auprès des cantons tiers les factures liées au placement d'enfants hors canton, auprès du canton de domicile du mineur. Dès lors, l'association ne recevrait plus les compensations extra cantonales. Or, selon les comptes du premier contrat de prestations (2014-2017), il apparaît que si l'Agapé a réalisé un bénéfice de 303'125 francs sur les 4 ans, sans les placements extra cantonaux qui représentaient des produits totaux de 560'317 francs, il y aurait eu une perte de 257'102 francs ! Le coprésident est intervenu, par courrier, auprès de l'OEJ pour manifester ses craintes. Sans vraiment obtenir une réponse claire et écrite, il semble que le statu quo ante serait maintenu durant le présent contrat de prestations (2018-2021), de sorte qu'un tel changement de pratique puisse être anticipé et discuté à l'occasion du renouvellement du contrat de prestations.

Richesses humaines :

Les recommandations du SAI et les remarques faites par les directions ont conforté les membres du bureau dans l'idée d'engager une personne qui pourrait épauler les directions au niveau des ressources humaines et de décharger le coordinateur pour certaines tâches. Des démarches ont commencé en fin d'année, notamment la définition du profil de la personne recherchée. L'aboutissement de cette démarche interviendra à l'automne 2019.

Audit SAI :

Au printemps, l'Agapé a été interpellée par la SAI (Service d'Audit Interne de l'Etat) afin de procéder à l'audit de l'association. L'administration centrale a été sollicitée pour fournir toute sorte de documents ; les coprésidents, le coordinateur et les directeurs ont été auditionnés ; l'audit ne visait ni l'aspect métier ni la gestion des résidents, seuls le fonctionnement, la gouvernance et les pratiques ont été analysés. Le service a rendu un rapport que les personnes concernées ont pu commenter. Il en ressort « de nos contrôles que la direction de l'Association est attentive au bon développement des prestations à destination des enfants et des jeunes sous sa responsabilité.

Concernant la gouvernance, nous relevons que la gestion des risques et système de contrôle interne doivent être complétées. En effet, l'Association, tout en gardant sa souplesse de gestion, doit mieux formaliser les contrôles attendus au niveau des foyers et l'administration centrale doit, quant à elle, renforcer ses propres contrôles.

Concernant la gestion des ressources humaines, nous relevons des axes d'amélioration sur certains processus qui devront faciliter le pilotage de l'association par les organes de direction. »

Des délais entre 6 mois et un an et demi ont été fixés pour la réalisation des recommandations du SAI. Leur suivi implique formellement l'engagement d'un soutien administratif et compétent en RH.

Projets pédagogiques :

Le bureau a soutenu le déménagement de l'APE puis de l'AEMO à la villa Mathilde suite au départ du point de rencontre de la FOJ et a avalisé les frais occasionnés, notamment un équipement informatique.

L'OEJ ayant créé un fonds de 3 millions de francs pour résoudre les hospitalisations sociales, l'AEMO d'urgence a été proposée à la FOJ et à l'Agapé.

Une nouvelle prestation vise à susciter l'engagement de familles d'accueil de professionnels. Le droit du travail et la compatibilité avec la CCT doit être vérifiée.

Par contre, une AEMO de crise, pouvant déboucher parfois sur un court hébergement, a vu le jour. Un 40% a été octroyé à l'Agapé et sous la responsabilité d'Annemarie Ganty les demandes sont assumées par François Dauvergne et ses collaborateurs. Cette prestation est destinée aux adolescents.

Assurances :

Plusieurs contrats, arrivant à échéance à fin décembre, ont été adaptés et renouvelés. Un changement important est intervenu pour l'assurance perte de gain : afin que les primes ne s'envolent pas, le délai d'attente a été augmenté de 30 à 60 jours et l'association assumera le mois supplémentaire. Les prestations, selon la CCT, sont respectées.

Plateforme informatique :

Grâce à la compétence de M. Rapin et l'efficace collaboration d'Olivier Mottier, un important plan de développement et d'évolution des systèmes d'information et de communication a été mis en place. Sur le modèle de ce qui existait à Salvan, une main courante a été installée dans chaque foyer. D'autre part, les directions ont été sollicitées pour présenter leur institution en vue de finaliser le site internet.

Divers :

Les membres du bureau ont donné leur accord pour l'autonomisation de l'AEMO face à la FOJ.

Suite à l'achat de vélos pour les collaborateurs de l'AEMO, il a été convenu d'établir une convention d'utilisation étendue à tous les moyens de transport utilisés et aux frais de déplacement. Un groupe de

travail, composé d'un membre du bureau et d'un représentant du personnel sera créé sous l'égide de François Dauvergne et la directive sera connue en 2019. La mobilité douce devra y être encouragée.

Coprésidence :

Comme pendant chaque exercice, les coprésidents ont rencontré régulièrement le coordinateur. C'est l'occasion d'échanger sur des problèmes mineurs et ne nécessitant pas de décisions du bureau et également d'épauler le coordinateur face à des charges toujours plus importantes. La présidence, au travers de ce rapport, tient à le remercier pour son engagement total et à lui assurer sa pleine confiance.

Comité :

Trois séances ont occupé les membres du comité, au cours desquelles celui-ci a pu suivre les activités de l'association.

Une séance supplémentaire, facultative, a eu lieu le 13 juillet à la buvette de la Dôle. Lors d'un apéro dînatoire, les membres présents ont pu apprécier le service effectué par des jeunes et profiter d'une magnifique fin de journée dans ce merveilleux cadre.

Pour l'avenir, la présidence propose une nouvelle formule s'agissant des séances de comité et de l'AG : afin de dynamiser les échanges, un thème particulier, intéressant l'Agapé, pourrait être développé avec l'aide d'intervenants extérieurs.

Avec nos meilleurs messages,

Mireille Gossauer et Damien Bonvallat, coprésidents

Rapport du Trésorier

Présentation des comptes 2018

Par Barthélémy Roch



Le contrat de prestations 2018-2021

Pour ce nouveau contrat de prestations, la dotation financière du canton a augmenté de près de 500'000 CHF. Cette augmentation est liée à l'ouverture de deux nouvelles places d'accueil ainsi qu'à la pérennisation de certains financements.

Le bénéfice de l'exercice se monte à 531'016 CHF comprenant des compensations extracantonales pour un montant total de CHF 464'825. Une discussion est en cours avec le DIP pour décider qui sera le nouveau bénéficiaire de ces compensations extracantonales entre l'Etat et l'Agapé.

Les comptes 2018

Le bilan

La fortune de l'association au 31 décembre 2018 se monte à CHF 1'101'697 qui se décompose en deux fonds affectés, le capital acquis suite au contrat de prestations 2014-2017 et le résultat 2018.

Le fonds ACASE de CHF 206'146 résulte du transfert de patrimoine correspondant à des actifs immobilisés et des liquidités.

Le fonds AJETA de CHF 306'924 correspond à l'actif net du bilan de fusion. Un montant de CHF 392 a été prélevé sur ce fonds en 2018.

Le capital acquis durant la période 2014-2017 se monte à CHF 57'611 et le résultat 2018 à CHF 531'016.

L'actif se répartit en actifs circulants pour un montant de CHF 1'421'649 (principalement des subventions étatiques à recevoir) et en immobilisations pour CHF 103'885 (mobilier, systèmes informatiques et véhicules).

Les capitaux étrangers comprennent des créanciers pour CHF 423'838.

Le compte d'exploitation

L'AGAPE réalise un bénéfice de CHF 531'016 par rapport à un budget de CHF 168'900 et un bénéfice de CHF 63'165 en 2017.

Revenus

Les produits d'exploitation se montent à CHF 12'166'883, soit une augmentation de plus de CHF 1'100'000 par rapport au budget.

Outre les compensations extracantonales pour un montant de CHF 464'825, il faut noter une augmentation de l'activité de l'AEMO / APE qui se traduit par des subventions en hausse de CHF 200'000, des compensations intracantonale de CHF 377'232 et une augmentation de la subvention de l'OFJ de CHF 80'000.

Charges

Au niveau des charges, il y a une stabilité des charges hors personnel, excepté les frais de repas qui ont augmenté de 15%.

Les charges de personnel ont augmenté de CHF 1'000'000 par rapport au budget. Cependant, l'Agapé a touché CHF 300'000 d'indemnité d'assurances. Les charges salariales de l'AEMO ont augmenté de CHF 175'000. Sur le solde de CHF 525'000, il faut tenir compte de la subvention intracantonale de CHF 375'000.

Foyers

La subvention cantonale et les frais de l'administration centrale sont répartis dans chaque foyer en fonction des charges de ceux-ci. Le montant des loyers payés par les foyers n'a pas été pris en compte pour la répartition des charges.

Les compensations intracantonale et extracantonale, ainsi que la subvention fédérale sont réparties en fonction des places occupées dans chaque foyer.

Conclusion

Les nouvelles subventions fixées par le DIP permettent à l'Agapé d'être plus sereine dans la gestion ses comptes.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2020, le bureau a décidé de s'adjoindre la collaboration de la Haute Ecole de Gestion de Genève afin de mettre en place un processus et une structure budgétaire adaptés à nos besoins. Cela permettra au comité, au coordinateur et aux directeurs de disposer d'un outil de pilotage financier de l'Agapé afin d'avoir un meilleur suivi de notre situation financière.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier Mme Darmann, comptable de l'association, pour son travail.

Barthélémy Roch, trésorier, le 27 mai 2019

Rapport du Coordinateur de l'AGAPÉ

Par Bernard Hofstetter



Chers collaborateurs, Chers membres du comité, Chers membres de l'AGAPÉ,
Mesdames, Messieurs,

Je remercie tous les collaborateurs pour leur engagement au quotidien, pour leur travail, leur implication et leur disponibilité dans l'activité qui nous est confiée.

2018 a été une année riche en créativité, adaptations et défis, parfois difficiles.

En préambule je désire remercier le fond Isabelle HAFEN, représenté par Mme Di Mare (OEJ), qui nous a soutenu dans le financement de la Buvette. Je remercie également les acteurs, professionnels, jeunes et visiteurs qui permettent cette prestation conviviale et atypique, sur la crête du Jura. En effet, de mi-juillet à mi-août, cette expérience rassemble chacun des participants dans un rôle et un cadre différent, avec un brin d'aventure et un esprit de solidarité.

Pédagogiquement, les équipes éducatives et les directeurs ont été confrontés à plusieurs situations d'accompagnements questionnant les limites de l'action éducative. Dans le travail avec des familles en grandes difficultés ou des mineurs aux comportements provoquants et à risques, le professionnel est poussé hors du champ de compétence « habituel ». Le travail avec la famille, la prise en compte de nouveaux paradigmes identitaires des jeunes actuels et les besoins en augmentation, nous obligent à certaines adaptations. C'est une posture de découverte, plus que d'expert. L'intervention se veut être une mise en mouvement en tenant compte des compétences et des besoins de chacun, bénéficiaires et professionnels compris. Par exemple le terme de « mutation sociétale » et de « sociothérapie » est utilisé dans notre jargon et invite à passer d'une éducation « normative » à un accompagnement à partir de « là où est la personne ». L'acte éducatif prend une dimension et a une portée thérapeutique.

Aux limites de notre possible, nous sommes contraints de faire ensemble. Le travailler ensemble est le contenant psychique pour le collaborateur et la famille. Les difficultés rencontrées dans l'action éducative, nous poussent au questionnement, à la remise en cause et parfois à en venir à l'essentiel. L'intervenant social, dans un travail d'équipe, est soutenu par la supervision et la formation. L'accueil, la répétition, la présence font partie de l'intervention éducative quotidienne.

Le dynamisme des collaborateurs et des membres de l'AGAPÉ, se traduit dans nos adaptations aux besoins :

- L'école des Marécottes, pour le foyer de Salvan, développe de nouvelles réponses (structure de jour transversale, soutien éducatif, PES (procédure d'évaluation standardisée), nouvelle organisation interne), pour favoriser la prise en compte du niveau de chacun et de sa capacité d'apprentissage.
- La création de l'AEMO de crise, cette intervention se veut être en prolongement du SPMi, dans l'évaluation du besoin. La prestation est rapide, courte et massive, dans le but d'éviter le placement.
- Deux places supplémentaires ont été créées, une à la Caravelle et une à St-Vincent adolescents. Plusieurs places d'autonomisation et de progression permettent la préparation à l'autonomie.
- PRISME pousse la limite de l'intervention toujours plus loin.
- L'AEMO et l'APE se développent. L'installation de l'AEMO, APE, dans les locaux de l'AGAPÉ, permet d'offrir un lieu, des échanges et une certaine autonomie. Ceci tout en poursuivant le travail d'expertise et de communication externe en synergie avec la FOJ.

L'AGAPÉ a été soumis à un audit, en tant qu'entité subventionnée, par le SAI (service d'audit interne). La gestion opérationnelle était ciblée et les recommandations vont dans le sens d'une clarification des prises de décisions, d'un meilleur suivi de la gestion des risques et de la gestion des horaires.

La communication interne et externe a été informatisée avec l'intégration d'une main courante pour le suivi des situations et d'une mise à disposition d'un site internet, explicite, présentant l'AGAPÉ.

L'exigence requise dans la transmission des informations, entre transparence et confidentialité, nous pousse également à augmenter notre visibilité et la rigueur de notre communication, ce qui est transmis, ou non, et comment.

Perspectives :

OEJ : Le développement des prestations en ambulatoire pour tous et de prestations légères, en appartement, pour les 16-25 ans.

SPMi-IGE : Travailler ensemble, selon le document préparation des compétences entre service placeur et IGE.

AGAPÉ : Recommandation de l'audit et renforcer le personnel administratif, en soutien aux directeurs

Je remercie le comité pour son soutien et la confiance qu'il nous témoigne.

Bernard Hofstetter, mai 2019

Rapport d'activité de l'AEMO

Action éducative en milieu ouvert
Par Annemarie Ganty, directrice



Événements significants

Compte tenu notamment de l'expansion importante de l'AEMO, l'AGAPE a pris la décision de s'autonomiser dans son organisation et de déplacer ses locaux afin de rejoindre ceux de l'APE et ce, dès le 1^{er} janvier 2019. Toutefois, une attention sera donnée à maintenir l'étroite collaboration avec la FOJ afin de cultiver l'esprit et l'évolution des prestations de l'AEMO Genève. Des réflexions communes seront organisées pour partager les pratiques.



Les observations des intervenants mettent en lumière plusieurs difficultés des familles dont, notamment, la souffrance psychique d'origine sociale engendrant une problématique de survie, d'exclusion ou d'auto-exclusion, une perte de la sociabilité. Ils relèvent également un accroissement du nombre d'adolescents en rupture scolaire avec, comme principaux liens sociaux, les écrans et les jeux vidéos. Ces constats nécessitent que le professionnel soit très créatif dans ses interventions, l'adapte à la situation particulière de chaque famille et qu'il se tienne informé des mutations de la société. Il peut faire appel, si besoin, à des professionnels spécialisés dans l'interculturalité afin de bien saisir les enjeux et les spécificités du pays d'origine.

Le changement dans le système de validation des situations a modifié le processus du début de l'accompagnement AEMO. Aujourd'hui, l'intervenant doit davantage se positionner, durant les premiers mois, sur la faisabilité de la mesure. Nous avons le projet d'objectiver les critères d'évaluation qui permettront d'assurer une certaine équité de traitement.

Perspectives 2019

Installation dans les nouveaux locaux de la Villa Mathilde

Fête des 10 ans de l'AEMO Genève

Début d'une recherche, en collaboration avec la HETS, sur la pratique de l'intervention AEMO

Journées internes de réflexion autour de thèmes et de préoccupations soulevés par les intervenants

Rapport d'activité de l'APE

AEMO Petite Enfance

Par Annemarie Ganty, directrice



Événements significatifs

Une grande vulnérabilité des familles, qui sont majoritairement monoparentales, avec des mères très jeunes ou issues de la migration, est relevée par les intervenants. Les traumatismes vécus ainsi que le propre lien d'attachement, parfois non sécure, des parents ont des répercussions sur leur parentalité. La prise en compte de cette réalité est essentielle pour la compréhension et l'ajustement de l'accompagnement.

Les professionnels font preuve de réactivité quant aux besoins spécifiques de chaque famille car ils sont en constante évolution. Une collaboration étroite doit être maintenue avec les différents membres du réseau afin d'offrir, notamment, un contenant psychique et assurer la sécurité des bébés.

Le travail inter-institutionnel s'est poursuivi pour construire un outil commun « grille d'observation » afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement des situations. Il s'agit d'observer, d'une part, le développement du bébé et, d'autre part, la relation parent-enfant en se basant sur des concepts précis tels que, notamment : le réajustement relationnel du parent, la sensibilité parentale, la régulation-synchronie, l'interaction affective. Les liens inter-institutionnels créés durant ces rencontres favorisent la fluidité, la richesse et la pertinence des échanges lors du suivi des situations.



Une situation a été suivie conjointement, sur le terrain, par une intervenante APE et une psychologue du SEI : ce partage de compétences et le double regard se sont révélés très positifs pour l'accompagnement délicat de la famille.

Après 2 ans, l'installation dans les nouveaux locaux de la Villa Mathilde et la finalisation du concept pédagogique ont permis d'ancrer davantage la prestation et d'accroître le sentiment d'appartenance des intervenants.

Perspectives 2019

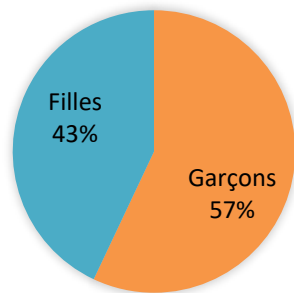
Formation interdisciplinaire organisée par les HUG « Séminaire d'observation et d'évaluation du développement et des relations précoces du bébé : de la grossesse à 3 ans ».

Formation sur les effets des traumatismes vécus sur la parentalité

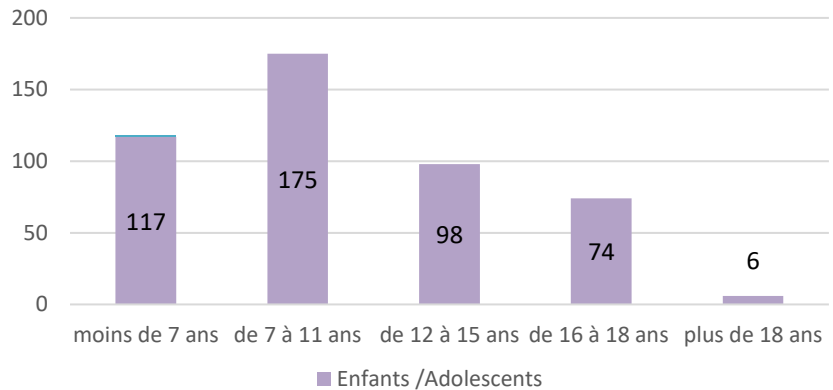
Partage des compétences avec les différentes prestations AEMO

Chiffres et statistiques de l'AEMO Genève

470 SITUATIONS EN 2018
202 filles et 268 garçons

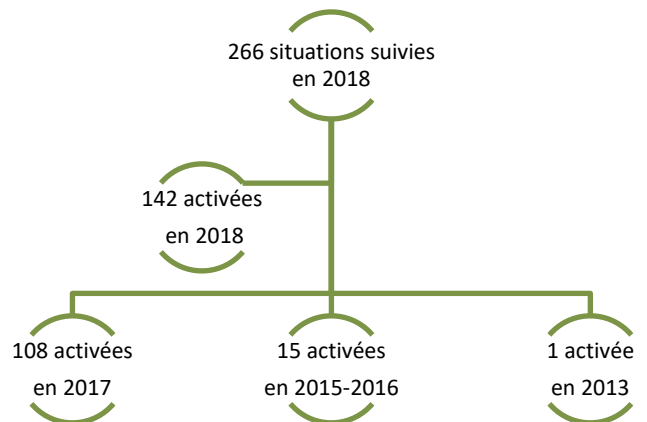


Nombre de situations par tranche d'âge



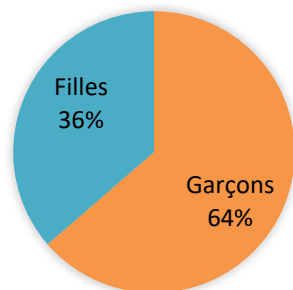
146 situations clôturées au 31.12.2018
120 situations toujours actives au 31.12.2018

52 AEMO demandées par la famille au SPMi
214 AEMO acceptées par les familles sur proposition du SPMi

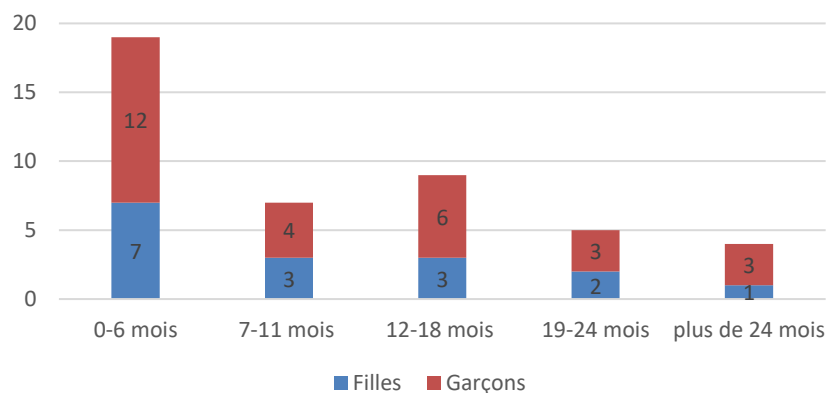


Chiffres et statistiques APE

44 SITUATIONS EN 2018
28 filles et 16 garçons



Nombre de situations par tranche d'âge



Type de situations

23 nouvelles situations
15 situations clôturées
12 situations : soutien à domicile
11 situations : Sortie des HUG
8 situations : sortie de foyer

Fin de prestation

Foyer 1 enfant
HUG 1 enfant
AEMO 1 enfant
Non collaboration 2 enfants
Autonomie avec/sans relais 10 enfants

Temps d'intervention

Le plus long **23 mois**
Le plus court **1 mois**
Moyenne **8 mois**

Rapport d'activité AEMO de crise

Par Annemarie Ganty, directrice



Évènements signifiants

Dès le mois de mai, les premières interventions en AEMO de crise ont pu être assurées par des intervenants provenant de différents horizons professionnels. Ce projet pilote a pour mission d'intervenir dans des familles en situation de crise aigüe face aux adolescents (12-18 ans) avec pour objectifs de faire



baisser la pression par une prise en compte immédiate de la demande, évaluer les ressources et besoins de la famille, éviter et réduire les hospitalisations sociales ou les placements en urgence.

La prestation a permis de faire baisser les tensions, de rétablir une communication au sein de la famille et d'orienter l'action à venir en les nommant dans un rapport écrit établi en fin de prestation. Une intervention en binôme, dans certaines situations, a permis de croiser les regards des professionnels pour assurer la protection des mineurs et le soutien des compétences parentales. Une situation a abouti à un placement qui a pu être préparé et métabolisé par les membres de la famille.

Perspectives 2019

Nommer un répondant pédagogique

Conceptualiser et ancrer la prestation dans le système genevois, voire la développer

Chiffres et statistiques AEMO de crise

Types de situation	Âge	Issue de la prestation
• 8 situations traitées • 1 situation retirée • 1 situation non acceptée par la famille • 6 situations suivies	• 2 enfants de moins de 12 ans • 6 adolescents de 12 à 18 ans	• 1 placement en foyer d'urgence • 5 orientations AEMO • 2 situations Autres relais

Rapport d'activité de St-Vincent Enfants

Par Annemarie Ganty, directrice



Évènements signifiants

En 2018, le Foyer Saint-Vincent a traversé deux périodes empreintes de violences physiques et verbales de la part des résidents, individuellement ou en bande, qui ont mis à mal les enfants et les équipes éducatives. La perte du sens du placement, le manque de perspectives, les nombreux départs et arrivées, la crainte de perdre sa place, les traumatismes antérieurs au placement ou encore la complexité médico-psycho-sociale de certaines situations sont pour une grande part à l'origine de l'expression de la souffrance par de la violence.



Les équipes ont porté une attention particulière à recentrer les enfants sur leur projet individuel et redonner, avec l'apport des parents et du service placeur, un sens au placement pour le resituer dans leur histoire personnelle et familiale. Des mots ont pu être posés sur la difficulté d'être placé et nous avons œuvré à faire émerger des perspectives. La mise en mots des émotions notamment dues aux départs d'enfants comme de professionnels, la participation des résidents à l'élaboration de projets et la mise en place de rituels collectifs et individuels ont pu offrir, d'une part, une cohérence et une certaine réassurance à chacun et, d'autre part, procurer le sentiment d'être entendu et accroître un sentiment d'appartenance. Nous avons également pu bénéficier de la présence de « Dr Mollie », une jeune chienne accompagnée par sa maîtresse, zoothérapeute. Cette approche permet de développer l'empathie et ouvre des espaces relationnels privilégiés.

Pour les professionnels, la violence met à mal le sens et l'essence même de leur travail d'accompagnement et provoque une incompréhension avec un risque de découragement. Des espaces d'expression, des formations sur la discipline positive et la notion de légitimité destructrice, un partage des risques avec le réseau ainsi que des réflexions sur le thème des sanctions ont pu être mis en place d'une part pour soutenir la délicate action éducative et, d'autre part, pour entretenir la motivation et le plaisir au travail.

Au-delà de ces moments éprouvants, éducateurs et résidents ont pu créer ensemble et de toutes pièces (textes, décors et mise en scène) un magnifique spectacle qu'ils ont eu le plaisir de jouer avec succès lors de la Fête de l'été devant les familles et des collègues.

Perspectives 2019

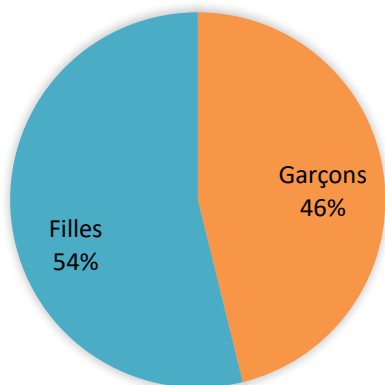
Revisiter le concept pédagogique selon les objectifs cantonaux et fédéraux

Création d'un cahier d'accueil à l'intention des parents

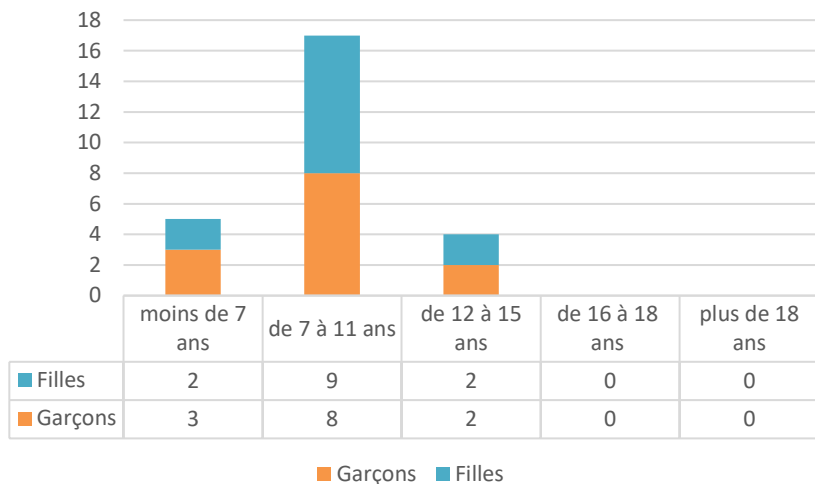
Evaluation de la mono référence

Chiffres et statistiques de St-Vincent Enfants

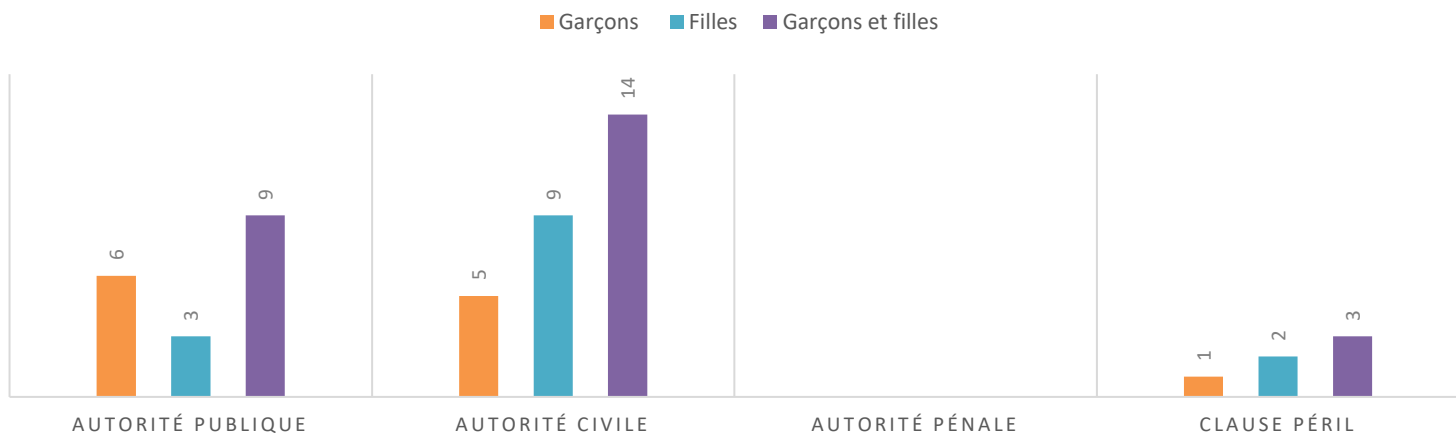
26 enfants accueillis en 2018
14 filles et 12 garçons



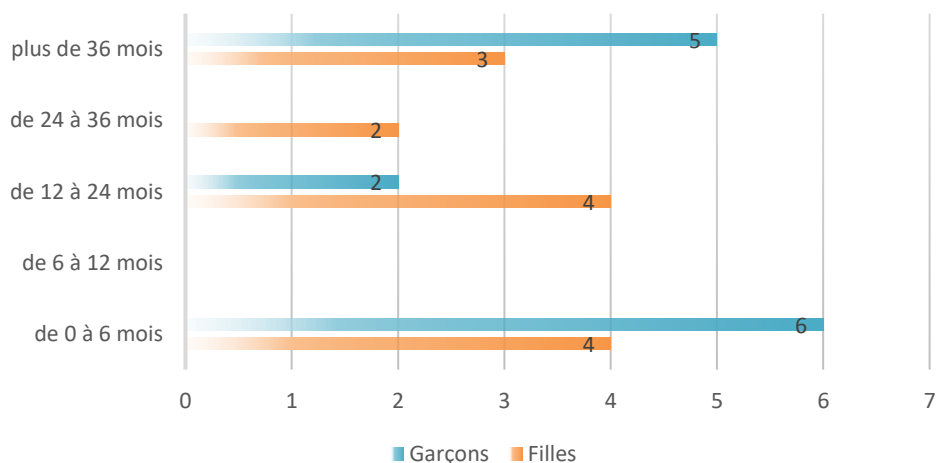
Âge



LES AUTORITÉS DE PLACEMENT (TYPES DE MESURE)



DURÉE DU PLACEMENT



Séjour le plus long

5 ans et 9 mois

Séjour le plus court

1 semaine

Moyenne du placement

25 mois / enfant

Retour à domicile 7 enfants

Autre institution 6 enfants

16

Rapport d'activité de la Caravelle

Par François Dauvergne, directeur



" L'éducation consiste à comprendre l'enfant tel qu'il est, sans lui imposer l'image de ce que nous pensons qu'il devrait être. " [Jiddu Krishnamurti](#)

Événements significatifs

Depuis une année et demie, les professionnels de La Caravelle procèdent à une mue pédagogique. Avec le soutien de Jean-Paul Gaillard, thérapeute systémicien, nous nous sommes orientés vers la psychothérapie. Cette formation se poursuit à travers des supervisions pédagogiques. Chaque mineur est unique et nous devons le considérer dans sa différence. L'accompagnement éducatif que nous proposons est de plus en plus individualisé. Le cadre institutionnel devient malléable pour accueillir des adolescents aux profils extrêmement différents. Cependant, La Caravelle assure sa fidélité à l'impulsion originelle à savoir : éduquer des mineurs dans un esprit d'initiative, de respect, de responsabilisation, d'autonomisation et de solidarité. Une grande ouverture est proposée pour s'adapter aux nouvelles situations de détresse pour répondre aux besoins des adolescents.



Pour mener à bien notre travail, nous avons besoin de temps. Du temps pour penser, éprouver et consolider nos projets que nous souhaitons voir éclore :

l'appartement de progression « je m'élève » offre une place aux jeunes de La Caravelle pour développer et tester leurs autonomies ; PRISME permet un accompagnement éducatif modulaire et ciblé en fonction des besoins ; la buvette du chalet des Apprentis accueille une vingtaine d'adolescents durant l'été en leur proposant de se réaliser au travers un petit emploi estival.

Les jeunes ont aussi besoin de temps. Du temps pour : se sentir accueilli, protégé, rassuré ; restaurer une estime de soi ; tisser un lien de confiance et d'attachement sécurisé ; oser penser, se projeter dans l'avenir. C'est à travers ses propres expériences, bonnes ou mauvaises, que chaque jeune mettra en place et consolidera ses mécanismes de défense. Notre organisation, nos interactions, notre savoir-faire permettent la mise en place d'une zone d'expérimentation riche et diversifiée.

Je tiens à remercier les membres du comité, les professionnels de La Caravelle qui œuvrent énergiquement pour réaliser notre mission. Leur savoir-faire et leur optimisme sont essentiels. Le travail en réseau et l'interdisciplinarité sont toujours aussi primordiaux, en 2018 nous avons collaborés avec : des intervenants en protection de l'enfance, des médecins psychiatres, des socio-thérapeutes, une zoo-thérapeute, des enseignants et diverses associations. Ce maillage dense étoffe notre vision et nous soutient dans nos actions.

Perspectives 2019

Place de progression pour les jeunes majeurs : 30% des jeunes majeurs qui sortent de nos institutions sont sans domicile fixe ! Il est important de lutter activement pour offrir un toit à ces personnes, cette sécurité indispensable pour poursuivre sereinement ses formations, ses projets et son développement. Avec l'aide de l'association et de l'État nous souhaitons proposer quelques places dans une maisonnette avec un léger suivi éducatif assuré par La caravelle.

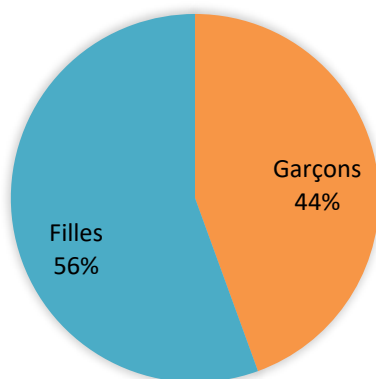
Vie affective et sexuelle : encore trop souvent tabou, nous nous devons de nous former pour assumer efficacement l'éducation sexuelle des mineurs que nous accueillons. Effectivement, nombre d'entre eux ont une méconnaissance du sujet et des conduites à risque importantes. La discrimination et les propos méprisants des jeunes entre eux nous alertent. Alors, « parlons-en ».

François Dauvergne

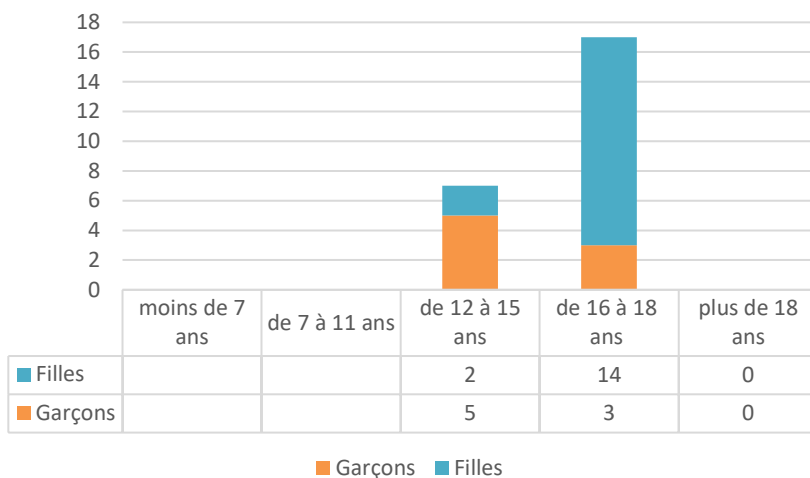


Chiffres et statistiques de La Caravelle

24 jeunes accueillis en 2018
16 filles et 8 garçons

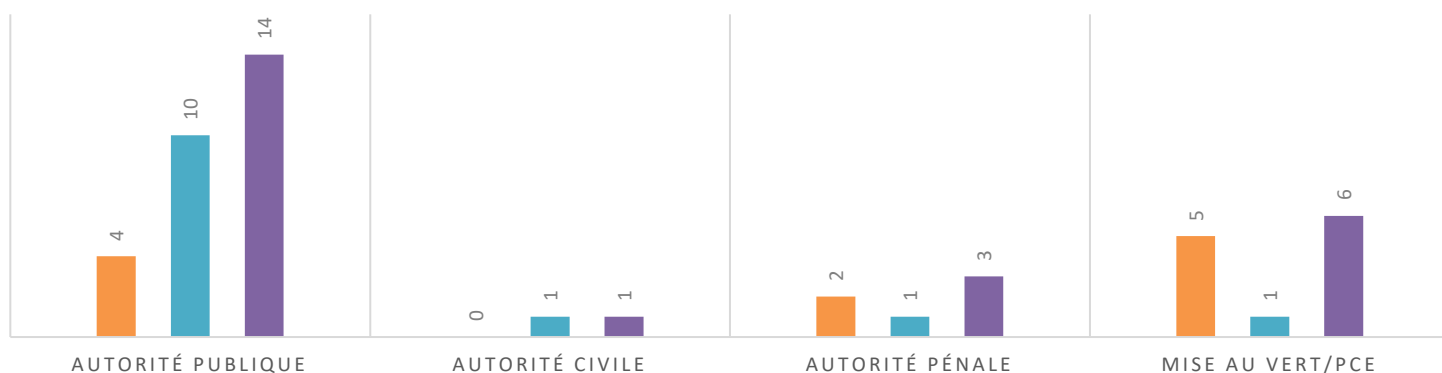


Âge

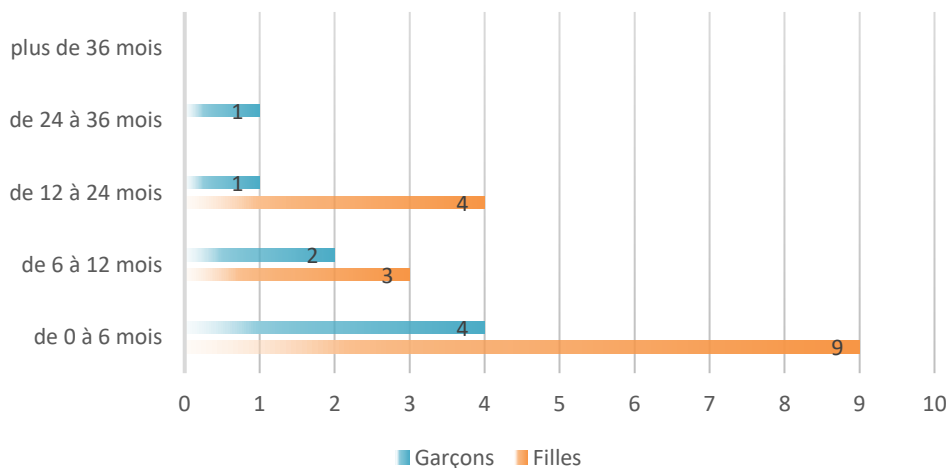


LES AUTORITÉS DE PLACEMENT (TYPES DE MESURE)

Garçons Filles Garçons et filles



DURÉE DU PLACEMENT



PCE : 3 filles et 3 garçons

Séjour le plus long

2 ans e 9 mois

Séjour le plus court

1 mois

Moyenne du placement

8 mois / adolescent

Rapport d'activité St-Vincent Adolescents

Par François Dauvergne, directeur



« Les liens imposés sont une charge, les liens volontaires un besoin. »

Henri-Frédéric Amiel

Événements signifiants

En 2018, le groupe est passé à 9 résidents. Cette évolution qui semble anodine sur le papier modifie de façon significative l'organisation du foyer. Il faut adapter l'ameublement, les quantités alimentaires, gérer les interactions relationnelles, prévoir des doublures éducatives durant les temps forts. En combinant cette augmentation d'effectif au fait que les mineurs manquent de ressources familiales pour quitter le foyer de temps à autre le taux d'occupation et la présence réelle sont très élevés. Les accompagnements personnalisés définis dans les projets éducatifs individualisés complexifient la gestion de la vie en collectivité. Il est difficile de prévoir des activités, des réunions, des repas en commun tout en tenant compte de l'emploi du temps de chacun. La notion de groupe s'estompe. Cependant, nous n'abandonnons pas l'idée que la vie en collectivité permet de se développer individuellement. Effectivement, le vivre ensemble nécessite une bonne dose de tolérance, de respect et de solidarité. Ces notions nous sont chères pour conduire les adolescents vers la citoyenneté. Nous continuons de proposer des camps de courte durée durant les vacances, la participation est libre et à chaque fois le bus est plein. Ces camps permettent de créer une dynamique relationnelle positive qui perdure lorsque les adolescents sont de retour au foyer. La buvette au chalet des Apprentis, ouverte à d'autres institutions contribue à cette diversité relationnelle.

Pour mener à bien leur mission, les professionnels du foyer suivent des formations collectives : la sociothérapie ; mais également de façon individuelle : théorie de l'attachement, créativité au bénéfice de la relation. Une supervision pédagogique mensuelle nous aide à penser l'action et à décrypter les comportements. Cette équipe agit avec beaucoup de sérénité et de flexibilité. Elle privilégie l'accueil et le tissage du lien pour offrir aux mineurs une injonction à penser. Cette façon de procéder les responsabilise dans la construction de leurs projets.

Une secrétaire engagée à 10% est venue compléter l'équipe.

Nous collaborons également avec des partenaires externes pour les situations les plus complexes : Association « l'Antre parenthèses » pour une situation pénale, une pédopsychiatre pour une situation médico-sociale, l'équipe mobile pour les jeunes suivis en psychiatrie. Ces soutiens sont aujourd'hui indispensables pour favoriser le travail en réseau.

Le matériel informatique a été partiellement renouvelé pour offrir le wifi aux résidents et favoriser les prises de notes professionnelles.

Dans le cadre de PRISME, notre projet individualisé de soutien modulaire éducatif, une fratrie a pu bénéficier de notre accompagnement et traverser les crises familiales en alternant le placement institutionnel et le placement familial en fonction des besoins. Cette méthode d'intervention pourrait contribuer à la réduction des coûts et offrir des réponses ciblées aux familles dans le besoin.

Perspectives 2019

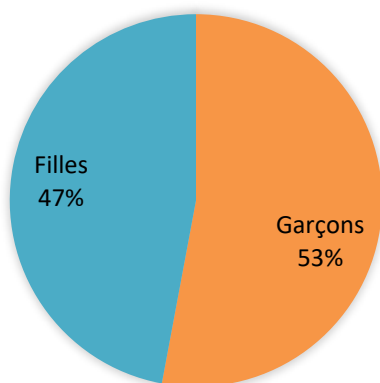
Mise à jour du concept pédagogique : pour s'adapter aux nouvelles situations nos pratiques évoluent. C'est pour cette raison que notre concept pédagogique doit régulièrement être adapté : accueil modulaire, pédagogie centrée sur la solution, diminution des camps et des activités...

Préparation à la majorité : le fait d'avoir prolongé l'âge d'accueil des résidents du foyer jusqu'à 18 ans nous confronte à l'anticipation et à la préparation de cette étape charnière entre le secteur des mineurs et celui des adultes. Dès 18 ans les partenaires sociaux changent. Les procédures administratives sont importantes et longues à réaliser, les solutions pour obtenir un logement sont rares et les accompagnements éducatifs se réduisent fortement ou disparaissent. La majorité tant attendue devient alors source d'angoisses pour les jeunes. La séparation programmée questionne le lien. Les éducateurs s'inquiètent du manque de soutien pour leurs référés qui sont sur le départ.

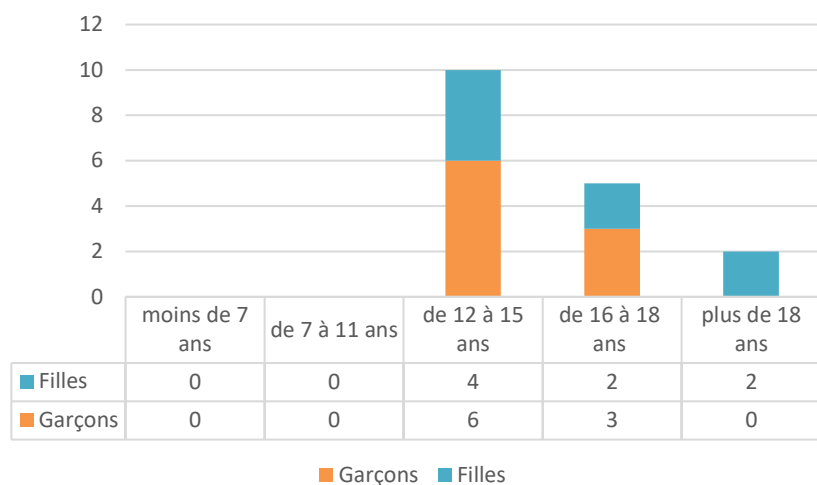


Chiffres et statistiques de St-Vincent Adolescents

17 jeunes accueillis en 2018
8 filles et 9 garçons

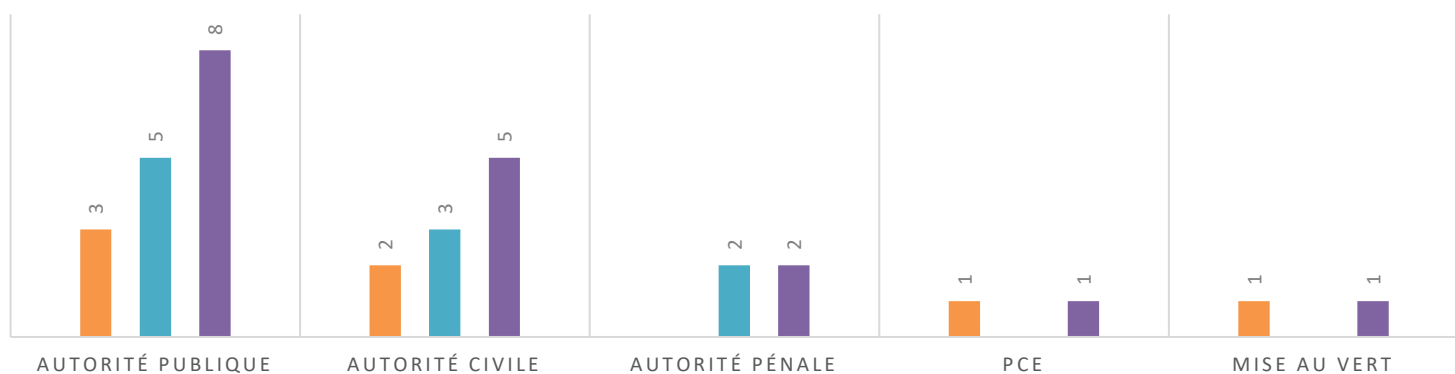


Âge

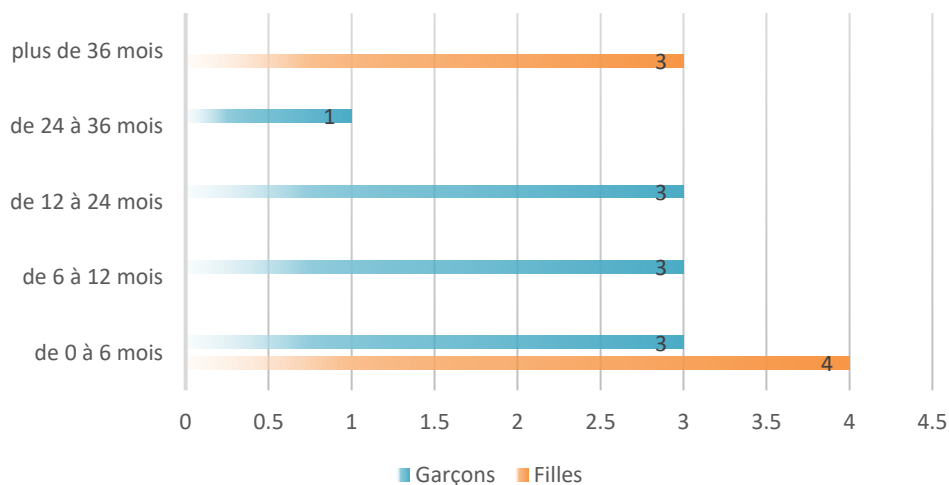


LES AUTORITÉS DE PLACEMENT (TYPES DE MESURE)

Garçons Filles Garçons et filles



DURÉE DU PLACEMENT



Séjour le plus long

6 ans et 8 mois

Séjour le plus court

2 mois

Moyenne du placement

18 mois / adolescent

Rapport d'activité du foyer de Salvan

Par Olivier Mottier, directeur



Événements significants

Il y a deux ans, une formation institutionnelle a été proposée à tous les collaborateurs avec, pour résultat en 2018, l'élaboration d'un concept sociothérapeutique qui prend en compte les mutations psychosociétales actuelles, la traumatologie, les troubles de l'attachement, la question de l'intime et la place de l'affectif en éducation spécialisée. Un document a été coécrit définissant les standards pédagogiques suivants : l'accueil inconditionnel, l'attachement, la conversation éducative sans enjeu, l'injonction à penser, la protection, la rassurance, la négociation, la contenance et le regard circulaire interactionnel impliqué. Nous avons également élaboré un outil qui offre à chaque collaborateur la possibilité de s'auto-évaluer dans l'application quotidienne de ces nouveaux outils pédagogiques.



Avec les enseignants et les répondants, nous avons mené une réflexion sur la difficulté des enfants en carences affectives, éducatives et sociales à investir les apprentissages scolaires. Cette réflexion, menée avec M. Pierre Vianin, enseignant à la HEP et auteur de plusieurs ouvrages sur les enfants et les adolescents en difficulté à l'école, a abouti à la mise en place de deux projets prometteurs : le projet Pédagogique Individualisé (PPI) et la Structure de jour à l'échelle institutionnelle.

En partenariat avec M. R. Petite du SASLP et Mme Maryline Mottet du Secrétariat à la pédagogie spécialisée (SPS), nous avons mis en place la PES, procédure d'évaluation standardisée. Ce document créé par le Centre suisse de la pédagogie spécialisée, permet de définir les besoins scolaires particuliers (cours différenciés, aménagements scolaires, adaptations ou mesures spécialisées).

Différents groupes de travail ont continué à réfléchir et à proposer des outils sur les thèmes suivants : vie affective, intime et sexuelle, internet, les addictions avec ou sans produits, sport et montagne, la congruence du concept pédagogique, la prévention (Gouvernail et Entreprise en Santé), la philosophie de la sanction et les retenues pédagogiques. Afin de gagner en efficacité, nous avons repensé la composition des équipes et la façon de mener nos séances de travail. Cette réorganisation a permis une meilleure représentativité des collaborateurs dans les différents groupes de travail et une communication améliorée entre les collaborateurs, les répondants et la direction.

L'équipe Sport et Montagne a été très active cette année : concours de ski, plusieurs tournois de football, sortie en peaux de phoque, randonnées en montagne avec soirée en cabane ou au col du Grand-St-Bernard, le ski, la course de l'escalade à Genève, etc.

Durant les vacances d'été, nous avons accueilli une moyenne de 10 enfants et adolescents. L'organisation, les activités, le camp pour les jeunes à demeure et la sérénité des équipes ont permis de vivre un été agréable et de faire face aux situations délicates (fugues, consommation de stupéfiants, gestion de conflits, soutien de familles en difficultés, etc.). La tenue d'une buvette d'alpage à la Dôle reste une activité importante de l'été, bien investie par les éducateurs et les jeunes. Une des particularités de la Buvette 2018 a été la collaboration avec la Castalie, une institution valaisanne pour des personnes en situation de handicap. Quatre adolescents de la Castalie ont travaillé à la buvette, coachés par les jeunes du foyer de Salvan.



Plusieurs activités GOUVERNAIL ont été organisées autour des thèmes suivants : les règles pour bien vivre ensemble, à l'image de soi, ses rêves, le collectif, la diététique, etc. Que ce soit à l'Hospice du Grand-St-Bernard, avec un photographe ou avec le cuisinier, nous avons invité les personnes du foyer à réfléchir la prévention en matière de santé, de résolution de conflits, de prises de risque et de sens à la vie.

Sur le plan structurel, la gestion des horaires développée pour les éducateurs s'est élargie aux enseignants et au personnel de maison. Désormais, nous disposons d'un outil qui offre à chaque collaborateur un outil de décompte horaire mensuel, trimestriel et annuel, qui répond aux exigences de la Convention collective de travail de l'AGOEER.

Pour la deuxième année consécutive, la stabilité du personnel s'est confirmée avec deux démissions, un éducateur et un enseignant.

Perspectives 2019

La structure de jour au 1^{er} étage

Gestion de la tension entre le collectif, l'individuel, la violence et les addictions

Gestion des écarts entre le travail prescrit et le travail réel

Finaliser la version 7 du concept pédagogique

L'organisation des classes du CO et des primaires

Programme Cuisinons nos régions !

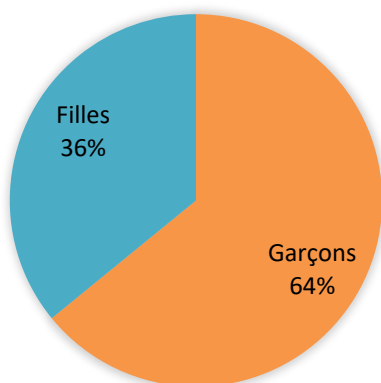
Programme de prévention Entreprise en Santé

Programme de prévention Gouvernail

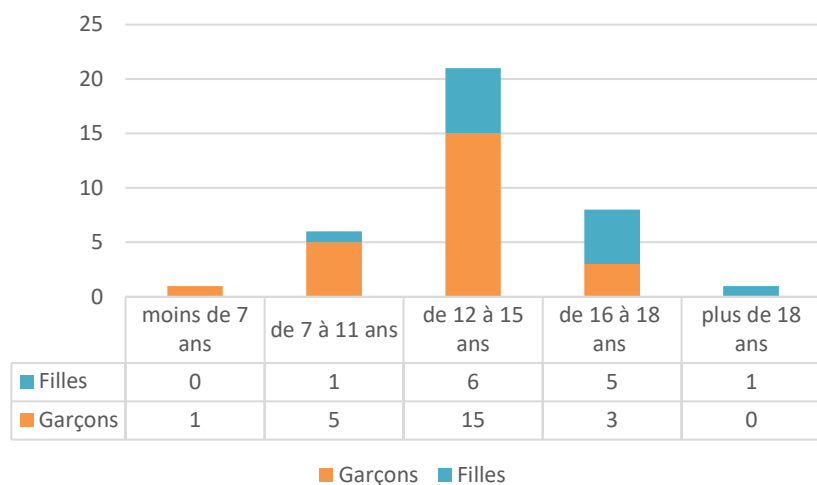
Les groupes de travail

Chiffres et statistiques de Salvan

37 jeunes accueillis en 2018
12 filles et 23 garçons

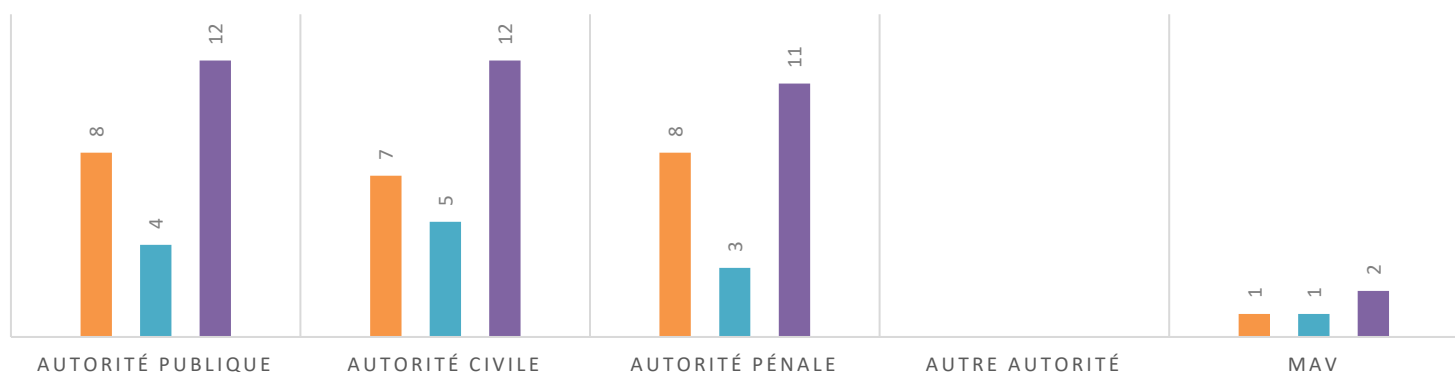


Âge

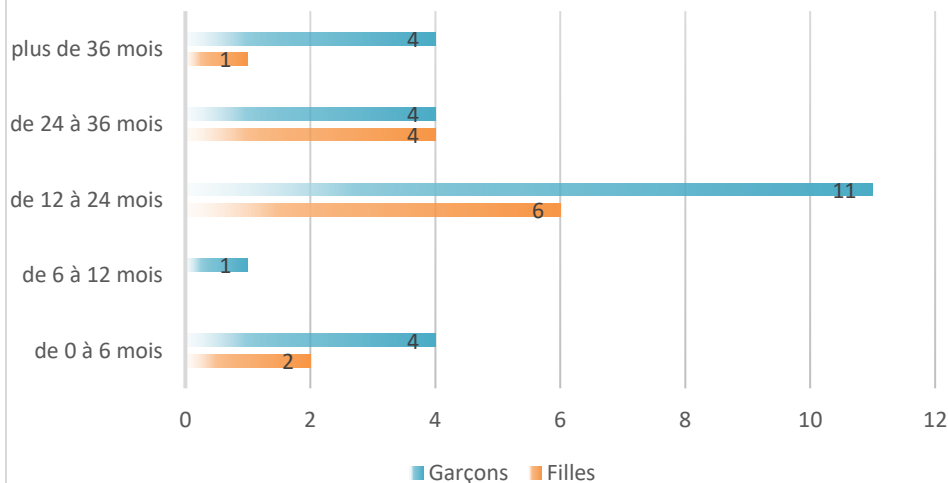


LES AUTORITÉS DE PLACEMENT (TYPES DE MESURE)

Garçons Filles Garçons et filles



DURÉE DU PLACEMENT



Séjour le plus long

10 ans et 9 mois

Séjour le plus court

1 mois

Moyenne du placement

24 mois / jeune